

Département de la Moselle

COMMUNE DE LONGEVILLE LES METZ

Arrondissement de Metz

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Élus au conseil municipal
27

Séance du 14 Février 2017 (Convocation du 07/02/2017)

Conseillers en fonction
27

sous la présidence de Monsieur Alain CHAPELAIN, Maire.

Conseillers présents
20

Secrétaire de séance: Madame Martine LUTT

Conseillers absents
7 (7 pouvoirs)

Étaient présents : M. CHAPELAIN, maire.

M. HAZEMANN, Mme BALANDRAS, M. GOERGEN, M. WEIZMAN, Mme KULICHENSKI, Mme LUTT, Mme TOUSCH, M. BRUN, Mme MERLI, M. QUIRIN, Mme MARTIN, M. FANARA, M. WURM (entré en séance à 20 h 15), M. BOULAY, M. EULA, M. LAMY, M. VIVARELLI, M. MATMAT, Mme CUNY,

Étaient absents excusés : M. RANCHON (pouvoir à Mme MERLI), M. LANG (pouvoir à M. GOERGEN), Mme GILBIN (pouvoir à Mme LUTT) Mme IANNAZZI-TRISCHLER (pouvoir à Mme KULICHENSKI) Mme L'HUILLIER (pouvoir Mme TOUSCH), Mme BAUDRY (pouvoir Mme BALANDRAS), M. VERHAEGHE (pouvoir à M. le Maire),

**POINT N° 1- DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**

Rapporteur: M. le MAIRE

Son rapporteur entendu,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} décembre 2015 prescrivant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme,
- VU l'examen en bureau municipal du 09 janvier 2017,

le conseil municipal,

-prend acte de la tenue du débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme prescrit par délibération du Conseil Municipal le 1^{er} décembre 2015.

Longeville-lès-Metz, le 15 février 2017

Extrait certifié conforme, publié et transmis pour contrôle de légalité le 15 février 2017

LE MAIRE

